

Résolutions d'AG 1h30 à distance



6 avenue Georges POMPIDOU
31130 Balma
www.spi.immo

NOM DE L'AGENCE :

Dates de la formation :

Nom du formateur :



INTITULÉ DE LA FORMATION :

Formation aux fonctions d'Administrateur de Biens en Syndic de copropriétés.

OBJECTIF À L'ISSUE DE NOS FORMATIONS :

Être capable de créer une résolution et de la modifier

Être capable de créer un ou plusieurs modèles de résolutions utilisés par l'agence

PROFIL DU STAGIAIRE :

Responsable d'agence, comptable ou gestionnaire confirmés, ayant de bonnes connaissances de l'outil informatique, maîtrisant la comptabilité générale et le métier de gestionnaire en immobilier.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve de nous en avoir informé au préalable

DURÉE : 1 HEURE 30

1 SESSION DE 1H30 DE FORMATION À DISTANCE

Ces durées de formation constituent une **estimation** pour un profil type tel que décrit ci-dessus et jusqu'à 4 personnes par session.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- L'aide en ligne : Chaque stagiaire peut-y accéder via son profil utilisateur par le logiciel en cliquant sur le pictogramme « ? » de la page d'accueil. L'aide en ligne permet d'avoir accès aux supports de formation : documentation en ligne, vidéos pédagogiques, foire aux questions qui regroupe les questions les plus récurrentes posées par les utilisateurs.
- La formation à distance (par téléphone) est réalisée par le formateur avec connexion à distance sur le logiciel du client.

TÉLÉFORMATION 1H30 – RÉOLUTIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LES RÉOLUTIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Création d'ordres du jour types
- Création, duplication, modification de résolutions
- Trames convocations AG
- Trames courriers de notifications convocation et PV

*Attention la formation ne porte que sur la présentation du module, toute personnalisation à réaliser par SPI doit faire l'objet d'une prestation particulière hors formation.